



Tel : +33 (0)5 56 09 82 5213 Passe de Formose – 33780
 SOULAC SUR MER
contact@campingdespins.fr
www.campingdespins.fr

CONTRAT DE RESERVATION

Nom Prénom Date de naissance
 N° d'identité Délivré à : Le :
 Adresse : C.Postal Ville
 Pays : Tél : Email :
 Voiture Marque : Couleur : N° Immatriculation

ACCOMPAGNE(E) DE		
Nom	Prénom	Date de naissance
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		

MA RESERVATION		LOCATION	
Arrivée le		Départ le	
GAMME PREMIUM Mobil-homes		TTC	GAMME PREMIUM ECOLOGES
Mobil-home 21 M ² (1 CH-2 pers) + Terrasse **			Ecolodge Sweet sur pilotis 43 m ² (2CH- 4/6 pers) + Terrasse couverte **
Mobil-home 32 M ² (2CH-4/5 pers) 2 SDB + Terrasse **			Ecolodge Dune sur pilotis 56 M ² (3 CH-6 pers) + Terrasse semi couverte **
Mobil-home 33 M ² (2CH-4 pers) 2 SDB + Terrasse semi couverte**			Ecolodge Cotton 32 m ² (3 CH-6 pers) + Terrasse couverte **
Mobil-home 38 M ² (3 CH-6/8 pers) 2 SDB + Terrasse **			

GAMME EDEN		TTC	GAMME CONFORT	TTC
Mobil-home 34 m ² (3 ch- 6/8 pers) + lave-vaisselle + terrasse*			Cabane Amazone 24 m ² (2 ch – 4 pers) *	
Sweet Junior 28 m ² (2 ch-4 pers) + T semi couverte **			Mobil-home 32 m ² (2 ch -4/5 pers) + Terrasse *	
			Mobil-home 32 m ² (2 ch-5/6 pers) + Terrasse couverte *	
			Mobil-home 34 m ² (3 ch- 6/8 pers) + Terrasse *	

**Arrivée ou départ Samedi / * Arrivée ou départ Dimanche

EXTRAS	TTC	EXTRAS	TTC
Petit déjeuner 7 €/personne		Lits faits à votre arrivée = 15 € / lit	
Animal 5 € / jour		Location draps de lit = 10 € / lit	
Lit Bébé 5 € nuit / 14 € semaine		Kit linge de toilette = 10 € / personne	
Chaise haute 5 € nuit / 14 € semaine		Nettoyage final des locations =80 €	
Kit Bébé (lit + chaise haute) 6 € nuit / 28 € semaine			
Kit draps + serviettes 1 à 2 pers 25 €		Pack Paradis : draps + serviettes +lits faits + ménage final 1 à 2 pers 95 €	
Kit drap + serviette / pers sup 12 €		Pack Paradis / pers sup 25 €	

FORFAIT CAMPING	TTC	OPTIONS EMPLACEMENTS NU	TTC
Forfait CONFORT		Pers. sup 7 ans et +	
Forfait EDEN		Enfant sup 3-6 ans	
Forfait PREMIUM		Enfant sup 0- 3 ans = 0 €	
Tente supplémentaire 6 €/ nuit		Animal 5 € / nuit	

MODE DE PAIEMENT	MONTANT TOTAL DU SEJOUR	
<input type="checkbox"/> Virement bancaire BIC : CCBPFRPPBDX IBAN : N° FR76 1090 7002 1723 0211 5914 525	Montant de la réservation	Total TTC
<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Chèque vacances <input type="checkbox"/> Carte bancaire	Total suppléments	
<input type="checkbox"/> Pour engagement et acceptation des conditions générales de réservation (au dos)	TOTAL SEJOUR	
<input type="checkbox"/> J'accepte de recevoir par email les actualités et les offres commerciales de Flower Camping des Pins	Acompte 30 %	
	Assurance annulation 3,5 % du séjour	
	Frais de dossier : 20 €	
	TOTAL ACOMPTÉ	

Fait à le
 Votre signature



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES CAMPING PARADIS DES PINS - SOULAC

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site internet « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » ou tout autre support de communication.

Le contenu du site internet à vocation à informer les clients. Certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours. La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, «CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet ou tout autre support de communication. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le site internet du camping par le biais d'Erratum.

1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

• Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour.

La réservation est effective uniquement avec l'accord du camping, après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

• La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

• Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

• Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, etc.) ne sont pas inclus au forfait de base et s'ajouteront à ce dernier. Les emplacements de camping peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes maximum (bébé inclus).

Location

• Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 personnes (bébé inclus) selon le type de locatifs.

• Le « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

Les frais de dossier s'élèvent à 20 € euros pour un locatif et pour un emplacement camping.

2. TARIFS, TAXE DE SEJOUR & ECO-PARTICIPATION

• Les prix indiqués sont valables pour la saison 2021. Les prix s'entendent en euros, TVA incluse et correspondent à l'hébergement choisi, son nombre de personnes et sa durée. Les taxes locales et suppléments éventuels ne sont pas inclus.

• Une taxe de séjour collectée pour la Commune de SOULAC SUR MER est à régler à votre arrivée, à la nuitée et à la personne de plus de 18 ans.

• Une éco-participation est à régler à l'arrivée, à la nuitée et par personne. Notre exploitation est soumise à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, ...). Il s'agit donc d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (0, 35€/pers /nuit)

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

• En locatif, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

• En emplacement de camping, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

• Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

4. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

5. REGLEMENT DU SEJOUR

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

Chèque bancaire, chèque postal français, chèque vacances, mandat postal ou espèces, carte bancaire, virement bancaire national ou international

Modalités de règlement

Sur le site internet du camping

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)
- Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Par courrier

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)

Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

6. ANNULATION ET MODIFICATIONS

Modification de votre réservation

- Le Client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement). Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû avant le départ, toute modification à la demande du client est possible et peut entraîner des frais de modification. Toute demande de modifications doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC ». Dans le cas où le contractant souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué. Tout changement de votre fait, d'une gamme supérieure à une gamme inférieure, ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.



Tel : +33 (0)5 56 09 82 5213 Passe de Formose – 33780
SOULAC SUR MER
contact@campingdespins.fr
www.campingdespins.fr

- Toute demande du CLIENT de modification ou d'annulation du SÉJOUR doit être envoyée à « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les délais ci-dessous mentionnés s'entendent à partir de la date de réception de ce courrier, le cachet de la poste faisant foi. L'annulation ou la modification du SÉJOUR entraînera la perception au minimum des frais suivants :

* **Au-delà de 30 jours avant le début du SÉJOUR**: 30% du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite) ;

* **Moins de 30 jours avant le début du SÉJOUR** : 100 % du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite).

Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), ou en cas de non présentation sur le camping d'un hébergement réservé du fait du client ne donnera lieu à aucun remboursement de ladite prestation.

Annulation du fait du camping « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC »

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation. En cas d'annulation du fait de « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Assurance annulation

Nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation auprès de :

- CAMPEZ COUVERT – documents joints au mail et consultable sur le site internet du camping

7. VOTRE SÉJOUR

Arrivée

- Emplacements camping : les arrivées se font à partir de 12H00
- Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de 16h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution vous sera demandée.

Pendant votre séjour

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Départ

- Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré, restera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.
- La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.
- Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 80€ TTC vous sera demandé.
- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

8. VISITEURS

Les visiteurs sont admis dans l'enceinte du camping après s'être présenté à la réception du camping et avoir réglé la redevance visiteur de 6 € /jour /personne. Les visiteurs auront accès aux infrastructures du camping, exception faite des espaces aquatiques.

9. ANIMAUX

Les animaux sont acceptés (excepté les chiens de la 1ère et 2ème catégorie) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

10. IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » à utiliser des photographies et/ou films qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins de communication du groupe Camping Paradis. Tout vacancier refusant d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part à « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » préalablement et par écrit. Vous autorisez également leur diffusion, leur publication et leur commercialisation sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés.

11. LITIGE

- Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC »

12. MÉDIATION : Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter en envoyant un courrier recommandé avec accusé de réception à « Camping Paradis des Pins - Soulac - 213 Passe de Formose - 33780 Soulac sur mer
Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

SAS MEDIATION -222 Chemin de la Bergerie - 01800 Saint Jean de Niost.

Site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr> - Email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

13. RESPONSABILITÉ « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC »

Le client reconnaît expressément que « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet de « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

14. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC », pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante: CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC -213 Passe de Formose -33780 Soulac sur mer en nous indiquant votre nom, prénom et adresse.

15. CAMPING PIETON : L'accès aux véhicules ne sera toléré dans le camping que le jour de l'arrivée et le jour du départ, hormis pour les personnes en situation de handicap. A la réception, des chariots sont à la disposition de la clientèle pour vos courses, à ramener après utilisation.



Tel : +33 (0)5 56 09 82 5213 Passe de Formose – 33780
SOULAC SUR MER
contact@campingdespins.fr
www.campingdespins.fr